



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **18 septembre 2017**

Délibération n° 2017-2158

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation de la 10^e édition des Journées de l'économie du 7 au 9 novembre 2017 à Lyon

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinez, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Eymard (pouvoir à M. Suchet), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Hamelin (pouvoir à M. Huguet), Rantonnet (pouvoir à Mme Gardon-Chemain).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot.

Conseil du 18 septembre 2017**Délibération n° 2017-2158**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation de la 10^e édition des Journées de l'économie du 7 au 9 novembre 2017 à Lyon**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Fondation pour l'université de Lyon (FPUL) est née en 2012 de la fusion de la Fondation scientifique de Lyon et du sud-est et de la Fondation Rhône-Alpes futur. La création de la FPUL résulte d'une volonté commune du monde économique, de l'Université de Lyon et des acteurs publics.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation a pour objectif d'appuyer l'ambition de l'Université de Lyon de faire partie des 10 plus grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche en Europe. Elle favorise le rayonnement international de l'université, contribue à son excellence et renforce les liens qu'elle tisse avec le territoire.

La FPUL intervient sur 3 champs d'action :

- l'organisation de grands événements sur la région lyonnaise, financés par les collectivités et les entreprises dont les Journées de l'économie, BioVision, Campus création, etc.,
- la mise en avant des avancées du territoire en matière de connaissance scientifique, de recherche et d'innovation, en relation avec les besoins économiques et sociétaux locaux, nationaux et internationaux,
- l'hébergement de fondations abritées dont elle assure la gestion administrative et juridique ainsi que l'accompagnement opérationnel.

Celle-ci sollicite le soutien de la Métropole pour l'organisation à Lyon des Journées de l'économie 2017.

Organisées à Lyon depuis 2008, sous l'impulsion de Pascal Le Merrer, enseignant à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon, les Journées de l'économie (Jéco) sont, à ce jour, uniques en France.

Événement national annuel grand public, l'objectif est de présenter aux citoyens une pédagogie de l'économie pour une meilleure compréhension des enjeux et des mécanismes économiques et sociaux contemporains. Il s'agit d'un événement gratuit, accessible sur inscription.

Les Jéco offrent une occasion d'ouvrir la réflexion économique à un large public en conciliant la présentation pédagogique des analyses et les débats entre économistes, chefs d'entreprise, journalistes, acteurs sociaux et responsables politiques.

II - Objectifs

La Métropole est l'un des principaux partenaires de l'événement. Son soutien a pour objectif d'accompagner les Jéco afin qu'elles se positionnent comme l'événement national grand public de référence sur les sciences économiques.

Les Jéco sont l'occasion pour la Métropole d'accroître la visibilité nationale du territoire comme lieu de débat économique et de valoriser son dynamisme économique et ses ressources universitaires.

La couverture médiatique de l'événement est une opportunité pour valoriser le territoire grâce à la présence durant 3 jours de personnalités nationales et internationales.

Au regard de l'intérêt que représente cet événement, de son rayonnement et de son ampleur grandissant en termes de public touché et de visibilité, la Métropole souhaite renouveler son soutien à l'organisation de cette manifestation.

III - Compte-rendu de l'édition 2016 et bilan

Par délibération n° 2016-1291 du Conseil du 27 juin 2016, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 56 000 € au profit de la FPUL pour la tenue, à Lyon, de la 9^e édition des Journées de l'économie 2016.

Les Jéco 2016 se sont déroulées à Lyon du 8 au 10 novembre et ont représenté un réel succès tant au niveau de la fréquentation de l'événement qu'au niveau de l'organisation et de la qualité des conférences.

Le thème général de l'édition 2016, "La grande mise à jour", a permis de réunir plus de 230 intervenants autour de 62 conférences, débats, et expositions dans plus de 10 lieux prestigieux de la ville.

L'événement confirme le succès rencontré en 2015 et stabilise le nombre de participants avec plus de 10 700 personnes, auxquelles s'ajoutent 5 000 participants qui ont pu visionner une quinzaine de conférences retransmises en direct sur internet.

Le programme des conférences a traité de thèmes tels que la transition digitale, la réforme territoriale, la gouvernance de la zone euro ou encore l'adaptation au changement climatique. De prestigieux intervenants ont répondu présents pour cette 9^e édition : messieurs Jean Tirole, Philippe Aghion, Gilbert Cette, Louis Gallois, Tim Harford, etc.

L'expertise de la Métropole a pu être mise en avant avec l'intervention d'élus et de techniciens sur des sujets comme la croissance économique, les politiques de retour à l'emploi ou encore le financement du développement des villes.

Suite à un sondage réalisé auprès des participants, 96,1 % des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites de la qualité de l'événement. Le niveau de contenu des conférences est, par ailleurs, globalement salué.

Avec le soutien de la Métropole, une campagne d'affichage sur 300 panneaux JC. Decaux de la Ville de Lyon a été déployée sur le territoire. L'événement a bénéficié de partenariats médias importants et ciblés parmi lesquels Alternatives économiques, Tribune de Lyon, Le Monde et Acteurs de l'Économie. La couverture médiatique des Jéco 2016 est particulièrement satisfaisante : plus de 164 retombées locales et nationales (dont 12 reportages télévisés, 43 articles dans la presse écrite et 107 sur internet).

Le nombre d'abonnés Twitter au compte Jéco a augmenté de 20 % en 2016 par rapport à 2015, permettant d'atteindre plus de 1 000 abonnés, tandis que la page Facebook a connu une croissance de 30 %. Le dispositif de diffusion en direct des conférences a été développé avec 37 conférences retransmises pour plus de 3 700 connexions sur les 3 jours.

IV - Programme de l'édition " Les Journées de l'économie 2017" et plan de financement prévisionnel

La 10^e édition des Journées de l'économie 2017 se tiendra à Lyon du 7 au 9 novembre. Cette année encore, de prestigieux intervenants du monde politique et économique sont attendus.

L'organisation des conférences est validée par un comité scientifique réunissant les principaux économistes académiques et journalistes économiques au niveau national. Ce comité est présidé par monsieur Roger Guesnerie, du Collège de France.

Les Jéco sont placées sous le haut patronage de l'Assemblée nationale et soutenues par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Aujourd'hui, les Jéco ont atteint une taille adaptée aux ambitions de l'événement avec environ 10 000 participants.

Reprenant le format des éditions précédentes, l'ambition des Jéco 2017 est de confirmer leur réussite en termes de nombre de participants et de retombées médiatiques au niveau local et international.

Pour la 10^e édition, l'objectif est d'offrir une résonnance particulière aux Jéco dans la ville et de développer la notoriété de l'événement à l'occasion de cet anniversaire particulier avec, notamment :

- un accueil à l'Hôtel de Ville de Lyon durant 3 jours pour organiser les rencontres entre les auteurs d'ouvrages économiques et les participants. Au cœur de la manifestation, cet espace est essentiel car il permet d'établir un lien avec le territoire et d'offrir un lieu de cohésion aux participants,
- une campagne de communication spécifique sera déployée par les Jéco,
- l'internationalisation des intervenants en proposant la traduction de certaines conférences,
- le développement des partenariats avec les facultés d'économie et les grandes écoles françaises et étrangères pour valoriser les ressources universitaires en sciences économiques de l'agglomération lyonnaise.

Budget prévisionnel 2017 :

Dépenses	Budget (montant en €)	Recettes	Budget (montant en €)
communication	53 000	Métropole de Lyon	52 600
logistique	43 500	Région Auvergne-Rhône-Alpes	36 000
prise en charge des intervenants	65 500	Ministère de l'économie	30 000
frais de personnel	213 670	Caisse des dépôts et consignations	40 000
frais de fonctionnement	28 000	Banque de France	30 000
frais de gestion	34 830	Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERA)	80 000
délégation élèves journalistes	1 500	APICIL	40 000
		BRED	40 000
		Cabinet Mazars	40 000
		Association française de science économique (AFSE)	8 000
		Kéolis	10 000
		Groupe Seb	10 000
		Michelin	10 000
		Limagrain	10 000
		Serfim	3 400
Total	440 000	Total	440 000

Le budget global pour l'organisation de la manifestation en 2017 s'élève à 440 000 euros. Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FPUL dans le cadre de l'organisation de l'édition 2017 des Journées de l'économie à Lyon (en baisse d'environ 6 % par rapport à la subvention accordée en 2016) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), pour la préparation et l'organisation des Journées de l'économie du 7 au 9 novembre 2017,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la FPUL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3 - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 64 - opération n° 0P02O0866.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 septembre 2017.